Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 062-216201335-20261003-DEL26_81-DE

VILLE DE BILLY-MONTIGNY

L'an deux mille vingt-six, le 03 OCTOBRE à 10 Heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Yanis GAUDILLAT Maire, suite à la convocation en date du 25 SEPTEMBRE 2026, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Arrondissement de Lens

Etaient présents :
M. GAUDILLAT Yanis, Maire
Mesdames, MURTAS Cynthia, DE LOOZE Marie-Noëlle, Adjointes.
Messieurs BEVAN Geoffrey, GRISCHKO Benjamin, DARDENNE Jérôme, Adjoints.
Mesdames BRUNELLES Séverine, FAMIL Martine, FLAMENT Brendy, FOURNIER Angélique, OLIVIER Séverine, RUDOLPH Sabine, Conseillères Municipales.
Messieurs CAILLUYERE Joël, CAUDRELIER Jean-Michel, DUBOIS Frédéric, MARECHAL Christophe, STACHOWIAK Corentin, DEWASMES Régis, MILLIEN Alexandre, TRONI Bruno, Conseillers Municipaux.

Excusés :
Madame DURIEZ-GUICHARD Lisa (pvr à Mme OLIVIER Séverine), Adjointe
Monsieur FLAMENT Ludovic (pvr à M. DARDENNE Jérôme), Adjoint.
Messieurs DESPLANQUES Michel (pvr à M. BEVAN Geoffrey), FOURNIER David (pvr à M. GRISCHKO Benjamin), Conseillers Municipaux.
Mesdames LOY Virginie (pvr à Mme BRUNELLES Séverine), BRIKI Fadila (pvr à TRONI Bruno), MEGUEULLE Nathalie (pvr à M. MILLIEN Alexandre), Conseillères Municipales.

Absentes :
Mesdames ZIMOLAG Magdalena, MOPTY Aurore, Conseillères Municipales.

Secrétaire de Séance : Madame BRUNELLES Séverine.

DEL 26-81 : DESIGNATION D'UN ELU CORRESPONDANT DEFENSE

Rapporteur : M. le Maire

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que dans le cadre du renforcement des politiques publiques locales en matière de prévention, de protection des populations et de coordination avec les services de l'Etat, il appartient aux communes de structurer l'action municipale autour d'élus référents clairement identifiés. Ces désignations permettent d'assurer une meilleure articulation entre la commune, les services de secours, les autorités préfectorales et les partenaires institutionnels, tout en garantissant une information régulière du conseil municipal et des habitants.

Renforcer le lien Armées-Nation reste un enjeu primordial. Ainsi, chaque commune a, au sein de son conseil municipal, un correspondant défense (CORDEF).

Cet élu est localement un lien, un vecteur d'information, un point de contact pour tous en matière de Défense : jeunes scolarisés ou non, actifs, retraités, associations, entreprises, élus, etc…

Il répond aux sollicitations autant qu'il propose d'actions.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 062-216201335-20261003-DEL26_81-DE

Les missions qui lui sont confiées :

- Représenter sa commune auprès des instances civiles et militaires du départe
- Sensibiliser les concitoyens sur les questions de défense ;
- Faire perdurer le devoir de mémoire tout au long de l'année ;

Monsieur le Maire désigne Monsieur Geoffrey BEVAN en tant que « correspondant défense » pour la durée du mandat municipal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture le : 05 OCT. 2026

Et publication ou notification du : 06 OCT. 2026

A BILLY-MONTIGNY, le 05 OCT. 2026

Signé électroniquement par : Yanis GAUDILLAT
Date de signature : 05/10/2026
Qualité : Maire de la ville de BILLY MONTIGNY
#Signature#

MAIRIE DE BILLY-MONTIGNY (P.de-C.)